

PERSONNE RESIDANT A LA REUNION, en METROPOLE ou A L'ETRANGER

N° DOSSIERS : PERE : _____ MERE : _____ CONJOINT : _____

La Commission de Révision de l'Etat Civil s'occupe de fixer votre nom patronymique, de rectifier ou de reconstituer les actes de naissances, de décès et de mariage. La Commission d'Etat Civil n'est pas compétente pour délivrer des certificats de nationalités. Vous devez vous adresser au Tribunal d'Instance.

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER SELON VOTRE SITUATION FAMILIALE

A renvoyer à l'adresse suivante : Tel : 02 69 61 08 79 Fax : 02 69 61 07 87

**RAPPORTEUR PERMANENT
COMMISSION DE REVISION DE L'ETAT CIVIL
B.P. 476
Immeuble PALACE
Route nationale Kaweni
97600 MAMOUDZOU
MAYOTTE**

- Dossier de la demande introductive signé
- Copie intégrale de votre acte de naissance
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou décès de votre père ou une décision de la CREC ou bien un récépissé d'avis de saisine de la Commission
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou décès de votre mère ou une décision de la CREC ou bien un récépissé d'avis de saisine de la Commission
- Copie intégrale des actes de naissance ou décès des grands- parents paternels
- Copie intégrale des actes de naissances ou décès des grands-parents maternels
- Copie intégrale de votre acte de mariage et divorce ou répudiation
- Copie intégrale de l'acte de naissance de votre conjoint
- Copie intégrale des actes de naissance ou décès de tous vos enfants
- Acte de reconnaissance (*droit commun*) ou Dation de nom (*droit local*) **Enfant naturel**
- Copie intégrale de l'acte de mariage de vos parents sinon l'acte de naissance du premier enfant de vos parents
- Les jugements supplétifs et rectificatifs figurant sur chaque acte (Naissance. Mariage Décès)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte électorale et Permis de conduire.
- Une photo d'identité
- Copie du Livret de famille.
- Copie du jugement de divorce.
- Justificatif de domicile (Facture EDF, France Télécom, Avis d'imposition, etc...).

- Documents justifiant de la Nationalité : Décret de naturalisation, Certificat de Nationalité Française.
- Documents justifiant du changement de statut.
- Attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
- Adresses des enfants résidants en Métropole, Réunion et autres

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENVOYÉ

Les actes étrangers doivent être impérativement légalisés par l'Ambassade de France ou le Ministère des Affaires Etrangères.

FOURNIR TOUTES AUTRES PIÈCES CONCERNANT VOTRE ETAT CIVIL, POUVANT NOUS AIDER A CONSTITUER VOTRE DOSSIER

LES PARENTS DEVRONT IMPERATIVEMENT SAISIR LA COMMISSION S'ILS SONT NES A MAYOTTE ET RELEVANT DU STATUT DE DROIT LOCAL.

S'ils ne demeurent pas à Mayotte, ils devront nous envoyer un courrier de demande d'imprimés. S'ils demeurent à Mayotte, ils devront s'adresser à la mairie de leur lieu de domicile.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENVOYÉ

NOTICE COMMENT REMPLIR L'IMPRIME DE DEMANDE

1. Chaque **personne majeure** doit remplir un imprimé de demande et compléter l'arbre généalogique (annexe n° 1) le plus précisément possible
2. S'il est de statut de droit local, le demandeur, doit faire le **choix de ses nom et prénom(s)** pour lui-même et pour ses enfants mineurs de moins de 13 ans.

Le nom et le(s) prénom(s) que vous choisirez seront alors définitifs.

3. Tous les actes de l'état civil de la personne qui fait le choix d'un nom vont être modifiées pour faire apparaître sa nouvelle identité.
4. Autres rectifications : Si les actes d'état civil du demandeur ou de ses enfants mineurs sont inexistant, perdus, détruits, inexploitables (erreurs, ratures etc...) ou s'ils sont inscrits par erreur sur le mauvais registre (droit local – droit commun), il convient de remplir la rubrique « **Actes d'Etat Civil à rétablir** » et de préciser les actes en cause (événement, date, lieu).

Dans le cadre « motifs », vous **pourrez** indiquer sur quoi porte la difficulté (par exemple : « *date de naissance imprécise, vers 1968.* » Si vous ne connaissez pas les dates exactes des événements (naissance, mariage, décès), c'est à vous de les proposer en fonction des informations que **vous** aurez recueillies auprès de vos parents, frères et sœurs etc... Vous devez **remplir l'annexe n°2 « fixation de la date de naissance »** lorsque votre acte de naissance **porte les mentions « vers ... » ou « en »**

5. **Enfants** : Mentionner tous vos enfants (majeurs, mineurs, issus d'unions différentes). Dans le même ordre, préciser les nom et prénom(s) choisis pour chacun des enfants mineurs. L'enfant de plus de 13 ans doit donner son avis.
Si des actes d'état civil les concernant sont à établir ou à rectifier, indiquer pour chaque enfant concerné quel acte est en cause (naissance, décès), la date de l'événement et le lieu.
Les actes des enfants seront reconstitués lorsque le père et la mère bénéficient d'une identité définitive soit déjà fixée, soit établie par la Commission.
6. **Les mariages** :
Vos parents se sont mariés avant 1950 : si l'acte de mariage de vos parents n'existe pas, remplissez alors l'annexe n°3 «déclaration-mariage».
Vos parents se sont mariés après 1950 à Mayotte : l'acte de mariage doit être créé ou reconstitué à la demande de vos parents ou à votre initiative si vos parents sont décédés.
7. Après avoir complété les annexes à la demande, **DATEZ** et **SIGNEZ** l'imprimé.

Attention : il n'y a pas qu'une seule signature

MOTIF :

ACTE ACTUELLEMENT EN : DROIT COMMUN DROIT LOCAL

La Commission retranscrira les actes de l'état civil créés ou reconstitués sur le registre correspondant à votre véritable statut.

SIGNATURE

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire

Marié(e)

Date du mariage Nom du ou des conjoints

1° / / Né(e) le _____ A _____

L' acte de mariage doit être :

Retranscrit en droit local

Retranscrit en droit commun

2° / / Né(e) le _____ A _____

L' acte de mariage doit être :

Retranscrit en droit local

Retranscrit en droit commun

3° / / Né(e) le _____ A _____

L' acte de mariage doit être :

Retranscrit en droit local

Retranscrit en droit commun

4° / / Né(e) le _____ A _____

L' acte de mariage doit être :

Retranscrit en droit local

Retranscrit en droit commun

Veuf(ve) de :

Date du mariage Nom du ou des conjoints décédé(s)

1° / / Né(e) le _____ A _____

Date du décès / / A _____

Séparé(e) par répudiation de

OU

Divorcé(e) de

Date de la séparation Nom du ou des conjoints

1° / / Né(e) le _____ A _____

2° / / Né(e) le _____ A _____

ENFANTS

	VOCABLES	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom de l'autre parent	Sexe M ou F
1°					
2°					
3°					
4°					
5°					
6°					
7°					
8°					

NOM ET PRENOM(S) CHOISIS POUR VOS ENFANTS

	NOM	Prénom(s)
1°		
2°		
3°		
4°		
5°		
6°		
7°		
8°		

- Enfant mineur de 13 ans et plus : remplir l'annexe n° 4 « consentement »

ACTES A RETABLIR POUR VOS ENFANTS

	Nature de l'événement (Naissance, Mariage, Décès)	Date	Lieu
1°			
2°			
3°			
4°			
5°			
6°			

7°			
8°			

• **LE STATUT**

◆ **STATUT DES ENFANTS**

Les actes de naissance des enfants sont inscrits en :

droit commun droit local

Ils doivent être :

Retranscrits en droit local retranscrits en droit commun

La Commission retranscrira les actes de l'état civil créés ou reconstitués sur le registre correspondant au véritable statut de vos enfants.

◆ **STATUT DU DEMANDEUR**

La décision de la Commission est susceptible de vous faire changer de statut personnel et ainsi de vous faire passer de **DROIT LOCAL AU STATUT DE DROIT COMMUN.**

Vous reconnaissez avoir été informé de cette possibilité
 Oui Non

Vous vous y opposez et souhaitez être entendu sur ce point par la CREC
 Oui Non

Vous devez transmettre les pièces justificatives qui sont en votre possession, selon la liste jointe(annexe 5).

Vous devez indiquer si vous demandez à être entendu par la Commission centrale :

Oui Non

*Fait à
Le*

Signature

ANNEXE A LA DEMANDE

Jugement de changement de statut :

oui

non

Carte Nationale d'Identité N°

N°

délivrée le

NOM _____

Prénom(s) _____

Passeport N°

Délivré le

NOM _____

Prénom(s) _____

Carte d'électeur NOM _____

Situation professionnelle :

Sans emploi

Salarié

Nom de l'employeur _____

N° CPS _____

N° INSEE (en métropole) _____

Cadre à remplir par l'administration

N° DOSSIER

RAPPORTEUR

DECLARATION DE FIXATION DE LA DATE DE NAISSANCE

Je soussigné(e), _____

Né(e) vers _____ A _____

Déclare saisir la Commission de révision de l'Etat civil pour rectifier ma date de naissance ainsi qu'il suit (*EN FONCTION DES DATES DE NAISSANCE DE VOS FRERES ET SŒURS*) :

JOUR :

MOIS :

ANNEE :

Fait à

Le

Le Demandeur

**COMMISSION DE REVISION
DE L'ETAT CIVIL**
B.P. 476
Route Nationale KAWENI
97600 MAMOUDZOU

Commune de

Dossier n° _____

CONSENTEMENT MINEUR (13 ans et plus)

Je soussigné(e) M _____,

déclare consentir à la fixation du nom de famille _____

et du prénom _____

Ce document est établi pour servir et valoir de ce que de droit.

Fait à Le

Signature :

REQUERANT

NOM : _____
Prénoms (éventuellement) : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

N° TELEPHONE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

OBJET DE LA REQUETE (à remplir par le requérant)

Je demande à la Commission de Révision de l'Etat Civil

la reconstitution des actes de

la fixation des nom et prénoms suivants :

NOM :

PRENOMS :

Choix motivé par :

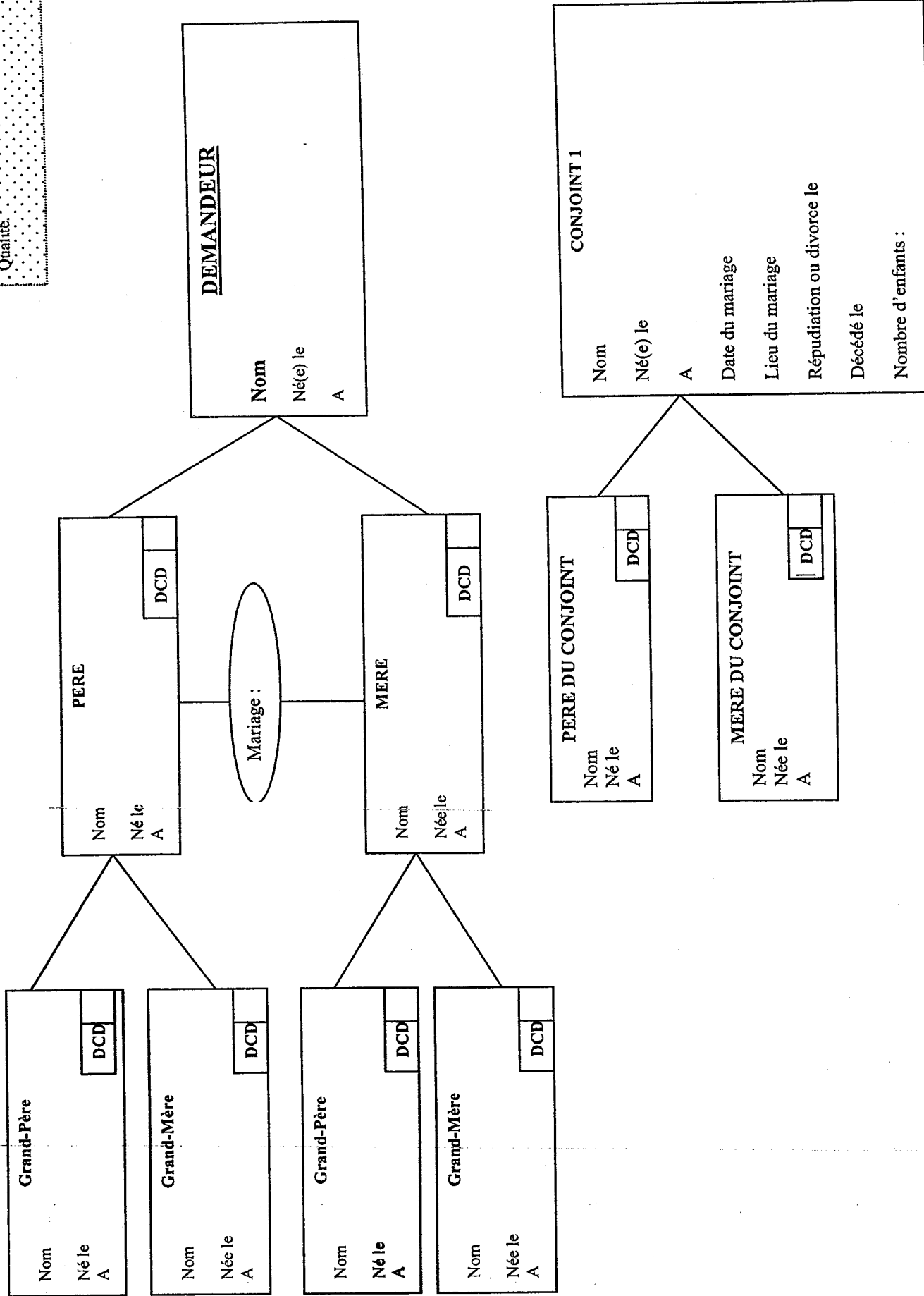
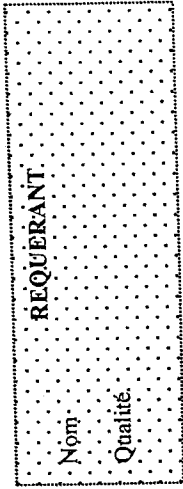
Je soussigné(e) _____ (Nom du requérant)

Certific sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus indiqués.

A _____, le _____

Signature,

ANNEXE 1



DEMANDEUR Nom

CONJOINT 1 Nom

Enfant 1 Nom Né le A

Enfant 5 Nom Né le A

Enfant 2 Nom Né le A

Enfant 6 Nom Né le A

Enfant 3 Nom Né le A

Enfant 7 Nom Né le A

Enfant 4 Nom Né le A

Enfant 8 Nom Né le A
